

Étude sur les organisations engagées dans l'action sociale

En subventionnant, l'État fait des économies !

Les 34 organisations membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS) fournissent au moins 325'000 prestations essentielles à plus de 88'000 personnes en situation de précarité. Si l'État devait assumer cette obligation constitutionnelle, le coût de ces services serait, rien que pour la charge salariale, de 37 % à 40 % plus élevé que les subsides versés aux associations du CAPAS. Ces dernières peuvent de plus compter sur d'importants autres soutiens (dons de privés, d'entreprises ou de fondations), ce qui montre à quel point il vaut la peine de soutenir le monde associatif dans le domaine de l'action sociale. Or en voulant baisser de 5 % sur trois ans les subventions aux associations, l'État se tire une balle dans le pied ! C'est ce qui ressort d'une étude de la Haute École de travail social (HETS) - en collaboration avec l'IDHEAP (Université de Lausanne) -, dont les résultats viennent d'être publiés.

Les prestations fournies par les membres du CAPAS vont de l'accueil d'urgence au conseil et au soutien social, psychologique et juridique, en passant par les activités de réinsertion, l'intégration de migrants et la lutte contre toute forme d'exclusion.

Selon l'étude, les subsides octroyés aux associations du CAPAS par le Canton, la Ville de Genève et les autres communes se sont montés à un peu **plus de 31 millions de francs** en 2014 (ceux reçus de la Confédération s'élevant à 1,4 million de francs). Or si l'État de Genève devait fournir - à classes de salaires et prestations LPP équivalentes - les ressources humaines dont disposent les membres du CAPAS (331 personnes), cela représenterait une masse salariale d'environ **44 millions de francs, soit un chiffre de 37 à 40 % plus élevé - selon les hypothèses choisies - que les subsides versés par le Canton, la Ville de Genève et les autres communes.**

« Il convient de signaler qu'avec ces subsides, les associations ne financent pas seulement leur masse salariale, mais l'ensemble de leurs activités ! On voit ainsi comment cette longue tradition associative et philanthropique, la proximité avec le terrain (entreprises, autres associations et groupes d'intérêt, citoyen-ne-s, etc.) et la faculté à enthousiasmer un grand nombre de bénévoles, permet aux associations d'atteindre un haut niveau d'efficacité », indique l'étude.

En réduisant de 5 % les subventions aux associations d'ici 2018 - sans compter la baisse de 2 % votée par le Conseil municipal de la Ville -, le Canton se tire ainsi une balle dans le pied car de nombreuses prestations fournies, souvent de dernier recours, seront in fine à la charge des services publics...

Des prestations variées

Au nombre impressionnant de 325'000, les prestations fournies par les membres du CAPAS touchent plus de 88'000 bénéficiaires, selon l'étude de la HETS. Une grande partie de ces prestations (198'899) l'est en nature : repas, nuitées, transports de personnes, matériel de prévention, etc. On trouve ensuite des prestations de consultation, d'information, etc. (110'900), des activités collectives d'une demi-journée à une journée entière pour la cohésion et l'insertion sociales (10'574), des prestations de santé et de bien-être psychologique - psychothérapies, thérapies de couples et familiales, tests VIH, vaccins, etc. (4611), de (ré)insertion professionnelle et de formation (740) et de médiation (704).

L'étude a été réalisée sur mandat du CAPAS par Éric Crettaz, professeur à la Haute école de travail social Genève de la HES-SO, et Giuliano BONOLI, professeur de politique sociale à l'IDHEAP (Université de Lausanne).

Les informations collectées portent sur les subventions reçues en 2014 par les membres du CAPAS de la part du Canton de Genève, de la Ville de Genève, des autres communes du canton, et d'organismes fédéraux.

Elles portent également sur un recueil détaillé des ressources humaines des associations ainsi que des bénévoles de ces associations, des bénéficiaires, ainsi que sur le type et le nombre de prestations fournies, toujours en 2014.

Le CAPAS regroupe 34 associations : Accueil de nuit (Armée du Salut), ALCIP, Appartement de jour, Arcade 84, Aspasia, Bateau Genève, Boulevards, Camarada, Caritas Genève, Carrefour AddictionS, Centre de Contact Suisses Immigrés, La Roseraie, Centre LAVI, Centre Genevois de Volontariat, Couple et Famille, Centre Social Protestant, CTAS, Découvrir, F-Information, La Main Tendue, Le Caré, Lestime, Maison Genevoise de Médiation, Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales, L'Orangerie, Œuvre suisse d'entraide ouvrière-Genève, Paidos, Association Parole, Première ligne, Pro Juventute Genève, Pro Mente Sana, Solidarité Femmes, SOS Femmes, Voie F.

Le rapport complet de l'enquête est consultable à l'adresse : www.capas-ge.ch

Pour toute information complémentaire :

- Dominique Froidevaux, Président du CAPAS
Tél. 079 636 46 91 (dès 14h30)
- Geneviève Bordry/Nathalie Favre, co-coordinatrices du CAPAS
Tél. 079 810 23 13 / 079 379 78 18